

RÉGLEMENTER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UNE QUESTION DE VALEURS?

+ Philosophie



STEEVENSON CHARLES

est un jeune chercheur en philosophie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il s'intéresse particulièrement aux fondements des réglementations sur l'intelligence artificielle. En plus de l'aspect philosophique, son travail comporte un aspect juridique. Alors, vu l'approche interdisciplinaire de sa recherche, il est encadré par un professeur de philosophie et une professeure de Droit.

« Très tôt dans ma vie, j'ai développé un intérêt particulier pour la technologie. Cette passion m'a amené à cofonder une entreprise informatique en 2014. »

Steevenson Charles

L'intelligence artificielle fait désormais partie de notre quotidien. Sa contribution touche de nombreux secteurs importants tels que l'éducation, l'économie et la santé. Certains systèmes intelligents révèlent les avancées dans ce domaine, comme Chat GPT ou le robot NAO qui est capable d'interagir avec des humains.

Même si l'intelligence artificielle apporte des bienfaits, elle peut également représenter un réel danger pour la société. Par exemple, elle peut être utilisée dans des cas de violation de la vie privée, de truquage (photos, vidéos) ou de fraude... Le nombre de victimes de ces méfaits est tout simplement incalculable.

Face à ces grands enjeux, certains gouvernements élaborent des réglementations sur l'intelligence artificielle, qui peuvent être controversées. Ainsi, Steevenson essaie de répondre à la question suivante : quels sont les fondements de ces réglementations? Autrement dit,

quelles valeurs sont mises de l'avant pour réglementer l'intelligence artificielle?

Pour répondre à cette question, il choisit d'étudier deux des réglementations les plus en avance concernant l'intelligence artificielle : celle de l'Union européenne et celle du Canada. Ces règlements mettent l'accent sur le respect des valeurs humaines et les droits de la personne. Steevenson explore ces textes fondateurs pour mieux comprendre en quoi consistent ces valeurs. Ensuite, il collecte d'autres textes philosophiques abordant les enjeux ou la réglementation de l'intelligence artificielle. Il se réfère également aux textes des philosophes qui ont surtout traité des questions d'éthique et du bien-être de l'humain. Son travail permettra donc de trouver des pistes de solution pour avoir des réglementations qui protègent les droits de la personne, sans pour autant bloquer le développement de l'intelligence artificielle.

LES OBJECTIFS

- + Identifier et expliquer les principes éthiques et les bases juridiques des réglementations sur l'intelligence artificielle.
- + Proposer des pistes de solution pour bien réglementer l'intelligence artificielle.
- + Sensibiliser le public par rapport aux différents risques liés à l'usage de l'intelligence artificielle.